

Saison 2026 - 2027



FOYER RURAL DE TOURBES

Maison des associations

1, rue du Verdier

34120 TOURBES

foyerruraldetourbes@gmail.com

REGLEMENT POUR INSCRIPTION

Lors de l'inscription chaque adhérent doit remplir une fiche remise par un membre du bureau et valider le règlement.

Le tarif de l'activité est annuel.

Possibilité de facilité de paiement en 3 fois maximum.

A cette fiche sera joint **un chèque de 16 €** pour l'adhésion annuelle à l'association et le règlement de l'activité.

Si règlement en plusieurs chèques, ils seront encaissés en début de chaque trimestre.

Seules les absences pour cause majeure, longues ou définitives (maladie, etc...), sur présentation d'un certificat médical ou autre pourront justifier d'un remboursement ou non encaissement des chèques.

Chaque adhérent doit être conscient que l'inscription pour une ou plusieurs activités est faite pour l'année entière, de manière à ne pas refuser de nouveaux adhérents par manque de place.

En tout état de cause, chaque cas particulier sera étudié avec bienveillance.
Bienvenue à toutes et tous.

Le bureau du Foyer Rural